



Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

COREP

Comision Regional de
Pesca del Golfo de Guinea.

Regional Commission
of Fisheries of Gulf of Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DEUXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

(Douala, 8-9 août 2011)

**Procès-verbal de la deuxième réunion du
Comité Technique**

Douala, le 09 août 2011.

1. La deuxième réunion du Comité Technique de la COREP s'est tenue à Douala, en République du Cameroun, les 08 et 09 août 2011 à l'HOTEL LA FALAISE.

2. Les Etats membres de la **COREP** ci-après y ont pris part :

La République du **Cameroun** ;

La République du **Congo** ;

La République Démocratique **du Congo** ;

La République **Gabonaise** ;

La République Démocratique **de SAO TOME ET PRINCIPE**;

3. La République d'**Angola** et la République de **Guinée Equatoriale** ont aussi pris part à cette réunion, en qualité d'observateurs.

4. Ont également pris part à ces travaux, les Représentants des organismes et programmes suivants : **la CEEAC, la FAO, le PSPA, l'OCEAC/PPSAC et le Programme ACP FishII.**

5. La liste des participants est jointe à l'annexe du présent rapport.

6. La cérémonie d'ouverture des travaux a été marquée par le mot introductif de l'Administrateur de la COREP, Monsieur **SABUNI KASEREKA Emmanuel**, Chef de Département du

Développement et l'allocution du Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun, Docteur BABA MALLOUM Ousman, Directeur des Pêches et de l'Aquaculture .

7. Prenant la parole, Monsieur SABUNI a procédé au rappel de certains points cruciaux relatifs à l'évolution des activités de la COREP, notamment les résultats de la première réunion du Comité Technique et la mise en œuvre du programme de travail à court et moyen termes 2010-2011.

8. Ensuite la parole a été donnée au Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun. Ce dernier a d'abord tenu à souhaiter au nom du Ministre, la bienvenue à l'ensemble des participants.

9. Par la suite, il a loué les efforts qui sont faits depuis l'arrivée du Secrétaire Exécutif à la tête de l'organe d'exécution de la COREP et il a informé l'assistance des félicitations adressées par le Ministre en charge des Pêches du Cameroun au Secrétariat Exécutif pour l'avancée manifeste des activités de la COREP.

10. Après la cérémonie d'ouverture des travaux, il a été procédé à la mise en place du bureau qui est composé comme suit :

- **Président : KISSIEKIAOUA Dieudonné (Congo) ;**
- **Vice Président : BASUBI Ishikitilo (R.D Congo) ;**
- **Rapporteur : NGWE ASSOUMOU Christian (Gabon) ;**
- **Secrétariat : COREP.**

11. Après examen et amendement, l'ordre du jour a été adopté et comprend les points suivants :

- Rapport du Secrétaire Exécutif de la COREP ;
- Etat d'avancement du programme ACP FISH II ;
- Présentation de la Réunion de Concertation Inter-Agences (RCIA) sur la problématique des IST et VIH/SIDA dans le secteur des pêches ;
- Présentation du Programme COREP-PAF/NEPAD : « Appui au renforcement des actions en faveur de la bonne gouvernance des pêches dans la zone COREP » ;
- Situation financière de la COREP ;
- Exécution budgétaire 2010 ;
- Prévisions budgétaires 2011 ;
- Redynamisation de la COREP ;
- Divers ;
- Adoption du rapport de la Réunion du Comité Technique ;
- Clôture de la Réunion du Comité Technique.

12. Prenant la parole et après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Secrétaire Exécutif de la COREP a remercié le Gouvernement et le peuple camerounais pour l'accueil chaleureux réservé aux participants et pour toutes les facilités et l'attention accordées à l'organisation de cette réunion.

13. Il a procédé, par la suite, à la présentation du rapport de la COREP comprenant les points suivants :

- Etat de la Convention ;
- Réunions statutaires ;

- Rencontres régionales et internationales ;
- Suivi des conclusions des Sessions du Conseil des Ministres ;
- Mise en œuvre du PAS ;
- Autres questions.

14. Une attention particulière a été portée sur le suivi des conclusions des précédentes Sessions du Conseil des Ministres, notamment en ce qui concerne les règles de gestion financière. En effet, il est important de définir les modalités de prise en charge du Contrôleur financier désigné par le Gouvernement du Cameroun pour valider les comptes 2010.

15. Pour ce qui est du renforcement de l'organigramme de la COREP, il a été élaboré un nouvel organigramme qui a été soumis à la CEEAC pour un appui technique en vue de sa finalisation.

16. Sur le plan financier, le contentieux du compte bancaire de la COREP a été remis au vert, grâce à la contribution de la République Gabonaise. Le Comité Technique a félicité ce pays pour les efforts ainsi consentis.

17. La dotation budgétaire de la CEEAC s'élève annuellement à 75 millions de francs CFA. 65 millions de francs CFA ont été perçus pour l'exercice 2010 et 30 millions de francs CFA pour l'exercice 2011.

18. La prise en compte totale des arriérés des salaires du personnel ressortissant des pays non membres de la COREP.

19. Dans le cadre de la recherche des financements et en attendant la mise en place d'un nouveau Programme de coopération FAO-COREP, un TCP Facility est en cours de négociation.

20. En matière de renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif, il y a eu le recrutement d'une Secrétaire Comptable, d'une Secrétaire de direction et d'un chauffeur. Et ce, dans les limites du budget de la COREP, étant donné que le principe de la prise en charge des cadres supplémentaires par la CEEAC n'a pas abouti.

21. Pour la traduction des documents, au vu du coût très élevé de cette activité, à ce jour, la Convention Révisée et le Plan d'Action Stratégique (PAS) ainsi que le premier programme du PAS ont été traduits en deux langues (Espagnol et Portugais).

22. Pour ce qui concerne les axes prioritaires du PAS, on note la mobilisation des donateurs et partenaires au développement, notamment la CEEAC, la Banque Mondiale, la BAD, le Partenariat Stratégique, l'Agence du NEPAD, le Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et le Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA).

23. Pour la Conférence Scientifique Régionale, l'Angola a donné son accord de principe pour abriter cette dernière en 2012. Cependant, le financement complémentaire est toujours à rechercher.

24. Le Plan Régional de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS) sera finalisé après que le consultant ait complété son rapport suite à sa mission en Angola en octobre 2011.

25. Après avoir fait la synthèse de l'intervention du Secrétaire Exécutif, le Président a passé la parole aux membres du Comité Technique. A l'issue des débats, ces derniers ont convenu des points suivants :

- Sur la révision de l'organigramme du Secrétariat Exécutif de la COREP, le Secrétariat Exécutif a sollicité l'expertise de la CEEAC dans la finalisation du draft de cet organigramme, avant de le soumettre pour validation au Comité Technique ;
- Sur le plan de la gestion financière, il a été demandé au Secrétariat Exécutif de prendre en charge dans les ressources disponibles, le Contrôleur Financier qui avait été désigné par la République du Cameroun ;
- En ce qui concerne l'audit, il a été retenu de restreindre le travail du Cabinet d'audit uniquement au sein du siège de la COREP ;
- Le pays du siège devrait œuvrer dans le sens de faciliter l'attribution d'un logement approprié au Secrétaire Exécutif ;
- Dans le cadre de l'engagement des Etats membres à renforcer les capacités de la COREP, le Comité Technique a

tenu à féliciter les efforts consentis par le Cameroun par le paiement de 5 années d'arriérés de contribution. Aussi, le Comité Technique a-t-il invité les autres Etats à faire autant ;

- Toujours sur cette question, la République Démocratique du Congo a, une fois de plus, donné l'assurance au Comité Technique que le versement des arriérés de leur cotisation va se faire d'ici décembre 2011 ;
- Il a été suggéré que la recherche de financements nécessaires à la mise en œuvre du PAS se poursuive et s'étende à d'autres partenaires, tout en indiquant l'intérêt de s'ouvrir aux autres organismes d'Afrique Centrale ainsi que ceux d'Afrique orientale, tels que la Commission du Lac Victoria (Ouganda, Kenya, Tanzanie), l'Autorité du Lac Tanganyika (Burundi, RDC, Tanzanie, Zambie) et la Commission des Pêches du Centre Ouest (CPCO) du Golfe de Guinée, etc.

26. Par la suite, il y a eu la présentation du Programme ACP FISH II par Docteur NJIFONJOU Oumarou, Coordonateur Régional, dont l'objectif est de contribuer de manière globale à la gestion durable et équitable des pêcheries. Ce programme se décline en 5 grandes composantes. A ce jour, plusieurs activités ont été réalisées et d'autres sont en cours.

27. Après les débats, le Comité Technique a déploré la rigidité des procédures de l'Union Européenne, tout en se félicitant de l'appui qu'elle ne cesse d'apporter aux pays de la sous région.

28. Par la suite, deux présentations ont été faites par le Représentant de l'OCEAC, le Docteur Emmanuel GBAGUIDI, Coordonnateur du PPSAC. La première présentation portait sur le Programme Pêche et VIH/SIDA en Afrique. Le présentateur a démontré la corrélation qui existe entre le secteur pêche, les revenus des pêcheurs, leur santé, la sécurité alimentaire des ménages.

29. La seconde présentation a porté sur la Réunion de Concertation Inter-Agences sur les pêches et VIH/SIDA (RCIA). Les missions de celles-ci se résument, entre autres, à assurer une coordination des différents acteurs concernés par la problématique et le partage d'informations avec les Directeurs des pêches de la Région Afrique Centrale.

30. Les membres du Comité Technique ont suivi avec beaucoup d'attention ces différentes présentations et ont souhaité que les actions de ce Programme ne se limitent pas uniquement à la pêche maritime mais qu'elles s'étendent également à la pêche continentale et à l'aquaculture. Par ailleurs, le Comité Technique a suggéré que le contact soit établi avec les Programmes Nationaux de Lutte contre le Sida (PNLS) pour trouver les financements additionnels.

31. La présentation du Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP a été faite par Madame NKOANE NDOUTOUME Guylène, Coordinatrice. Il est à retenir que le programme s'articule en 3

composantes pour une durée de deux ans. L'équipe du programme est constitué d'un coordonnateur, de trois experts internationaux (économiste, biologiste, juriste) et de sept experts nationaux pour chacune des composantes.

32. Après examen du programme d'activités 2011, le Comité Technique a approuvé les tenues des réunions de la Composante 1 du 22 au 23 Septembre et de la composante 2 du 26 au 29 septembre 2011 à Douala en République du Cameroun, en collaboration avec le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

33. Le Secrétaire Exécutif de la COREP a procédé à la présentation de l'exécution du budget de l'exercice 2010.

34. A la synthèse des interventions sur l'état des recettes et des dépenses de la COREP, il a été relevé la principale recommandation suivante :

- Le Comité Technique a validé les comptes de l'exercice 2010 et adopté le projet de budget de l'exercice 2011, sous réserve de la mise en place d'une équipe de deux experts (Docteur SANZHIE BOKALLY Raymond du Cameroun et NGOULOU Boniface du Congo) pour assister le Secrétariat Exécutif dans la mise en forme de la présentation de ces deux dossiers. Ce travail se fera en marge des deux ateliers du Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP prévu du 22 au 29 septembre 2011 à Douala en République du Cameroun.

35. En ce qui concerne la redynamisation de la COREP, le Comité a examiné le projet de Décision portant attributions, composition et fonctionnement du Comité Technique.

36. Après débats et amendements, le Comité Technique a adopté le projet de texte examiné qui sera soumis au Conseil des Ministres.

37. En outre, la proposition de l'octroi d'un Mandat au Secrétaire Exécutif pour mener les négociations avec la Banque Mondiale, dans le cadre de l'élaboration et de la finalisation d'une note conceptuelle relative à un projet régional des pêches, a été examinée.

38. A ce sujet, les membres du Comité Technique ont adopté le principe de doter le Secrétaire Exécutif des pleins pouvoirs pour des négociations avec les partenaires. Les membres du Comité ont été invités à sensibiliser les autorités compétentes de leurs pays respectifs à cet effet.

39. Par la suite, l'examen des projets de décisions, résolutions et recommandations relatif au budget a été différé, en attendant la finalisation des documents y relatifs.

Par contre, celles relatives à la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI) et l'encrage institutionnel de la COREP à la CEEAC ont été adoptées.

40. Au titre des divers, les points suivants ont été abordés :

- La délégation de la République Démocratique du Congo a informé le Comité Technique sur le processus de son accréditation pour l'exportation des produits de la pêche vers l'Union Européenne. Elle a sollicité l'assistance et/ou l'expertise des pays de la sous région en ce qui concerne la mise en place d'une autorité compétente en matière de certification des produits de la pêche.
- Le Représentant de la CEEAC, Monsieur Georges MBA ASSEKO expert Ecosystèmes Marins, Côtiers et des Ressources Halieutiques, a informé les participants sur l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence Scientifique Régionale qui sera organisée en Angola en 2012.

41. Le Comité Technique s'est proposé de tenir sa troisième réunion en marge de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres en République du Congo.

42. Une motion de remerciement, exprimant les sentiments de profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du Peuple camerounais, a été lue au nom du Comité Technique.

43. Les membres du Comité ont adopté le procès-verbal de leurs travaux.

44. L'ordre du jour étant épuisé, le Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun a prononcé le mot de clôture dans lequel il a félicité le Comité

Technique pour le bon déroulement des travaux de la réunion et les conclusions auxquelles ils ont abouti. De plus, il a souhaité la capitalisation des résultats des présentes assises. Enfin, il a déclaré clos les travaux de la deuxième réunion du Comité Technique de la COREP.



Fait à Douala, le 09 août 2011

LE RAPPORTEUR



Christian NGWE ASSOUMOU

LE PRESIDENT



Diédonné KISSIEKIAOUA